

# UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le 28.08.2025

DECRET N° 25 - 087 /PR

Portant promotion à l'Ordre du  
Croissant Vert des Comores.

**LE PRESIDENT DE L'UNION,  
GRAND MAITRE DE L'ORDRE,**

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par  
le référendum du 30 juillet 2018 ;

**D E C R E T E :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>:** Est promu au Grade de "**CHEVALIER**" de l'Ordre du Croissant  
Vert des Comores :

**Monsieur SNEHAL V. SONEJI,**

Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le  
Développement (PNUD) auprès de l'Union des Comores,

**En reconnaissance des services rendus à la Nation.**

**ARTICLE 2 :** Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de  
l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

